



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, Tristan Roberti, Hang Nguyen, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 17.12.18

#Objet : Application à l'Athénée Royal d'Auderghem, implantation la Brise, à l'école de la Sainte Famille et à l'Institut de l'Assomption, de l'article 4 de la loi du 14/11/1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions - Subside 2018 du DAS (Dispositif d'Accrochage Scolaire) de la Région de Bruxelles-Capitale.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14/11/1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

DECIDE:

1. d'octroyer le subside de 6.064,80 € prévu à l'article 7221/332-02 du budget ordinaire 2018 à l'Athénée Royal d'Auderghem, implantation La Brise (rue de la Bergerette) ;
2. d'octroyer le subside de 2.956,80 € prévu à l'article 7221/332-02 du budget ordinaire 2018 à l'Institut de l'Assomption (Jagersveld 5) ;
3. d'octroyer le subside de 4.455,36 € prévu à l'article 7221/332-02 du budget ordinaire 2018 à l'école de la Sainte Famille.

Les subsides seront exclusivement affectés à la réalisation du projet DAS.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 29 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 18 décembre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Hang Nguyen Khanh